

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE
DE GRANDANGOULÊME

LE TRÉSOR DE LA CATHÉDRALE D'ANGOULÊME

MIS EN SCÈNE
PAR JEAN-MICHEL OTHONIEL



« Un lieu vraiment unique
et particulièrement émouvant.
Sans doute le plus bel endroit
d'Angoulême »
Le Monde

**VISITES GUIDÉES
2025**



Ministère
Culture

VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

« J'AI VOULU QUE L'ON RETROUVE AU XXI^E SIÈCLE,
LE SENTIMENT D'ÉMERVEILLEMENT
QUE POUVAIT PROCURER UN TRÉSOR À L'ÉPOQUE
DE LA CONSTRUCTION DES CATHÉDRALES ».

Jean-Michel Othoniel

VISITES GUIDÉES POUR INDIVIDUELS :

Du 1^{er} mars au 14 décembre

Samedi & dimanche : 14h30 & 16h15

Du 21 avril au 4 mai

Jeudi & vendredi : 10h30 & 15h

Samedi & dimanche : 14h30 & 16h15

Du 14 juillet au 24 août

Jeudi, vendredi, samedi & dimanche :

10h30, 14h30 & 16h15

Du 18 octobre au 2 novembre

Jeudi & vendredi : 10h30 & 15h

Samedi & dimanche : 14h30 & 16h15

Fermeture annuelle :

du 15 décembre 2025 au 1^{er} mars 2026

Fermeture exceptionnelle :

1^{er} mai, 21 septembre & 1^{er} novembre

BILLETTERIE

- en ligne (conseillé)
- sur place 15 mn avant la visite (Chèques ou espèces. Chèques-vacances et CB non acceptés)

RV : hall du Musée d'Angoulême - square Girard II - rue Corneille

TARIFS INDIVIDUELS

8€ / 6€ résidents GrandAngoulême* /

Gratuité pour les moins de 18 ans

(en famille et hors groupes scolaires),

18-25 ans (ressortissants de l'Union

Européenne et résidents réguliers

non-européens sur le territoire de

l'Union Européenne), personnes

en situation de handicap* et leur

accompagnateur, demandeurs

d'emploi sur présentation d'une

attestation de moins de 6 mois,

détenteurs de carte Culture - carte

ICOM ou ICOMOS*

*sur justificatif



VISITES GUIDÉES POUR GROUPES ADULTES & SCOLAIRES :

du mardi au vendredi

Tarif forfaitaire

Réservation obligatoire



**RENSEIGNEMENTS -
RÉSERVATIONS -
BILLETTERIE EN
LIGNE :**

Office de tourisme du Pays
d'Angoulême 05 45 95 16 84

30 personnes max. par visite

Parcours sur deux étages

accessibles par 39 marches

L'État est propriétaire de la cathédrale.

Le CMN assure la gestion de la cathédrale.

Les visites du Trésor sont programmées et assurées par le Pays d'art et d'histoire de GrandAngoulême, grâce au soutien financier de la DRAC Nouvelle-Aquitaine.

L'État et le CMN sont partenaires des visites.

Les guides-conférenciers du Pays d'art et d'histoire de GrandAngoulême sont agréés par le ministère de la Culture.

